Ateliers Thématiques

- Qualité
- Milieux aquatiques
- Quantité
- Inondations

Atelier MILIEUX AQUATIQUES

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Comment préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer ?

Forum Vienne Creuse. 29 mars 2021.

Comment préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer ?

Milieux aquatiques

QUE RECOUVRE CETTE QUESTION ?

Des milieux aquatiques vivants et diversifiés *:*

- ✓ *des milieux qui abritent une faune et une flore riches et variées ;*
- ✓ *des cours d'eau qui « bougent » : débordements, mobilité du lit…*
- ✓ *des milieux qui « communiquent » : nappe / rivières, nappe / zone humide, terre / mer…*

Aujourd'hui, des milieux au fonctionnement altéré par les usages passés et actuels…

Pertes de biodiversité et des services rendus par les milieux, perturbation des usages…

Préserver et restaurer les milieux aquatiques = sauvegarder un patrimoine naturel commun

CHAPITRES MILIEUX AQUATIQUES

1 *: Repenser les aménagements des* ***cours d'eau***

8 *: Préserver les* ***zones humides***

9 *: Préserver la* ***biodiversité*** *aquatique*

11 *: Préserver les* ***têtes de bassin versant***

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Milieux aquatiques ***Les enjeux auxquels répond le Sdage***

CHAPITRES MILIEUX AQUATIQUES

1 *: Repenser les aménagements des* ***cours d'eau***
8 *: Préserver les* ***zones humides***
9 *: Préserver la* ***biodiversité*** *aquatique*
11 *: Préserver les* ***têtes de bassin versant***

EMPECHER TOUTE NOUVELLE DEGRADATION

ET RESTAURER le bon fonctionnement des milieux dégradés

Zones Humides : des milieux à sauvegarder, à restaurer et à gérer

Mieux prendre en compte la préservation de la biodiversité en protégeant les milieux et les espèces remarquables de notre bassin

Poursuivre l'amélioration de la connaissance, la communication et la prise de conscience du fonctionnement et des services rendus par les milieux aquatiques

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Milieux aquatiques ***Les enjeux auxquels répond le Sdage***

CHAPITRES MILIEUX AQUATIQUES

1 *: Repenser les aménagements des* ***cours d'eau***
8 *: Préserver les* ***zones humides***
9 *: Préserver la* ***biodiversité*** *aquatique*
11 *: Préserver les* ***têtes de bassin versant***

Nous allons aborder ces chapitres
au travers des 4 volets suivants :

- ✓ Morphologie
- ✓ Continuité
- ✓ Plans d'eau
- ✓ Zones humides et têtes de bassin versant

MORPHOLOGIE

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Milieux aquatiques ***Morphologie***

Etat des lieux et enjeux en Vienne Creuse

L'altération de la morphologie constitue une des causes du classement en risque de non atteinte des objectifs environnementaux à 2027 pour **72 % des cours d'eau** du bassin Vienne Creuse.

Sur le territoire Vienne Creuse, les cours d'eau ont subi des **modifications notamment liées aux travaux d'aménagements hydrauliques** agricoles, et sont également impactés dans les zones d'élevage par le piétinement du bétail. Et les bassins amont subissent également des impacts en lien avec l'activité sylvicole.

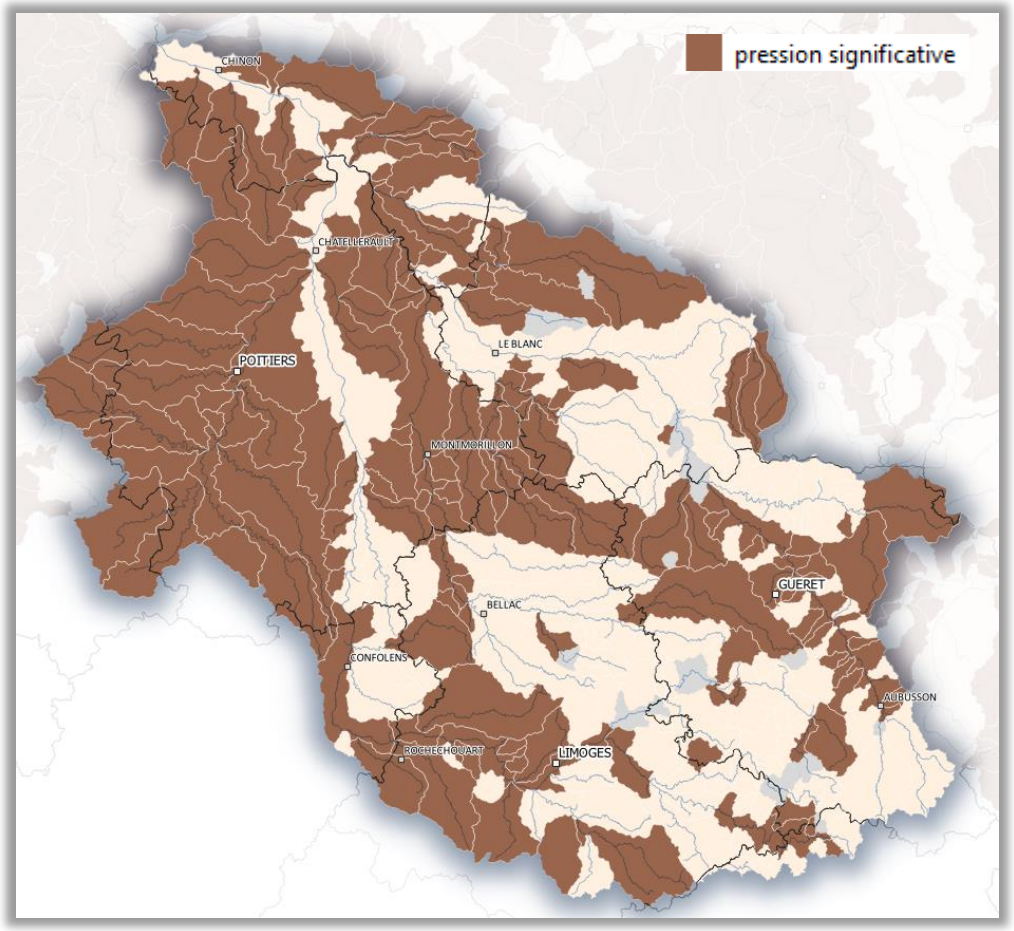

. Pression Morphologie en Vienne Creuse (état des lieux 2019).

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Milieux aquatiques ***Morphologie***

Le projet de SDAGE

Pas de modifications majeures

Prévenir la détérioration des cours d'eau et leur redonner leurs fonctionnalités

Restaurer la qualité physique des cours d'eau : sinuosité, berges, lit, restauration d'habitats,..

Rôle réaffirmé des SAGE :

- plan de restauration morphologique (si besoin)
- objectif de réduction du taux d'étagement
- préservation espace de mobilité

Restauration de la Feuillante. © FDPPMA 86

Préserver le caractère naturel du lit majeur des cours d'eau

Limiter l'impact des inondations en préservant les zones d'expansion des crues et capacités d'écoulement

Limiter l'impact des extractions de granulats : des schémas régionaux des carrières compatibles avec le Sdage et les Sage

Restauration du Palais. © FDPPMA 86

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Milieux aquatiques ***Morphologie***

Stratégie du programmes de mesures en Vienne Creuse

Des mesures de restauration largement engagées à poursuivre par des programmes d'actions intégrant :

- **remise en fond de talweg** pour soutien de l'hydrologie (reconnexion nappe alluviale) de certains cours d'eau de tête de bassin versant déplacés de leur lit
- **restauration d'espaces de mobilité et reconstitution de zones hyporhéiques** pour améliorer les conditions d'habitats de la faune, les processus d'auto-épuration et favoriser la résilience au changement climatique
- **mesures de limitation des transferts de particules liés à l'érosion** sur les bassins versants de socle caractérisés par une problématique de colmatage importante, en complément des mesures liées au piétinement par le bétail
- **mesures de gestion forestières** pour limiter l'impact de l'activité sylvicole sur les bassins amont
- restauration, entretien et préservation des ripisylves

.Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques en Vienne Creuse.

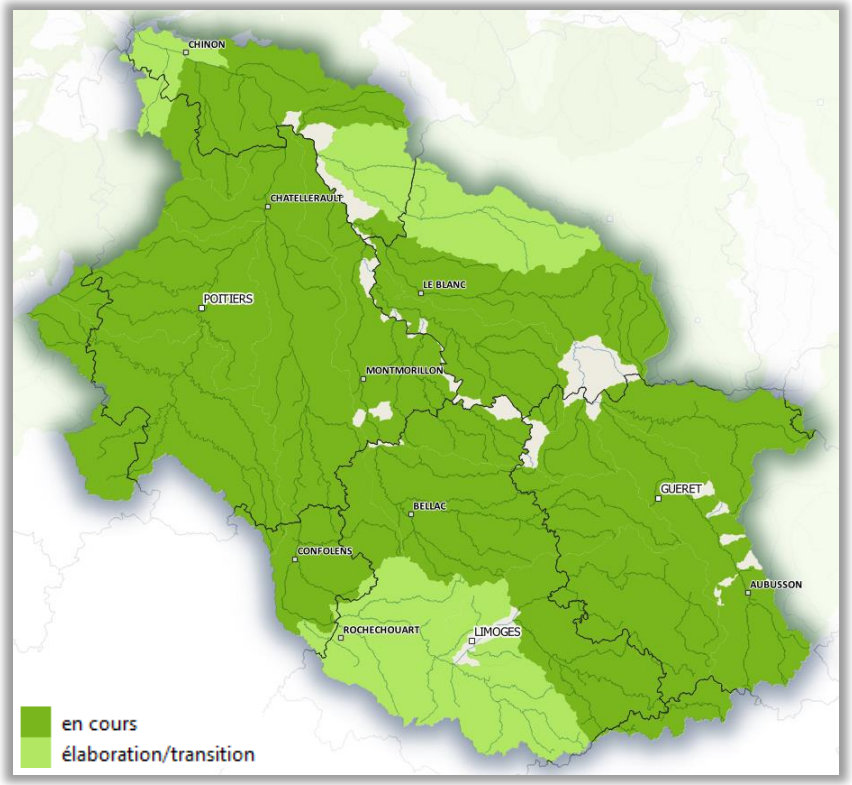

CONTINUITE

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Milieux aquatiques ***Continuité***

Etat des lieux et enjeux en Vienne Creuse

Enjeu particulièrement fort sur Vienne-Creuse pour les poissons migrateurs à l'échelle du bassin de la Loire, toutes les espèces migratrices du bassin y étant représentées.

Vienne-Creuse fait partie des deux grands territoires sur le bassin de la Loire, avec l'Allier, favorables au Saumon atlantique

La Gartempe accueille le Saumon de Loire, dernière souche d'Europe occidentale à posséder les caractéristiques nécessaires aux très longues migrations en eau douce

Vienne-Creuse accueille depuis plusieurs années les plus importantes populations de lamproie marine et de grande alose du bassin de la Loire, dont les effectifs sont en forte diminution

Enjeu de restauration de connectivité avec les réservoirs biologiques pour les espèces holobiotiques et populations patrimoniales de bivalves, pour lesquelles Vienne-Creuse porte une responsabilité particulière à l'échelle Loire-Bretagne

86 % des cours d'eau classés en risque du fait des obstacles à la continuité

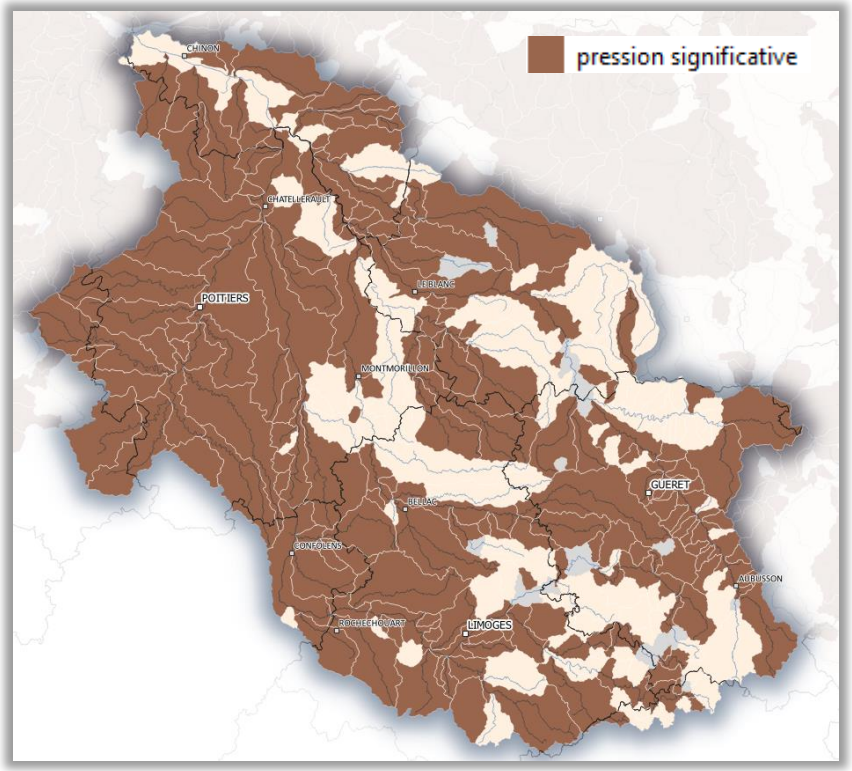

.Pression Continuité en Vienne Creuse (état des lieux 2019).

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Milieux aquatiques — ***Continuité***

Le projet de SDAGE

Enjeux :

- ✓ *Rétablir la fonctionnalité des habitats aquatiques et riverains*
- ✓ *Favoriser la libre circulation des espèces aquatiques et le transports des sédiments*

Réduire les hauteurs de chute cumulée des ouvrages transversaux là où c'est nécessaire

- Privilégier les actions d'arasement ou d'effacement d'ouvrages transversaux, tout en prenant en compte les usages et donc le maintien des ouvrages associés (1D-3)
- Atteindre les objectifs de réduction du taux d'étagement fixé par les Sage (1C-2)

Caractériser l'impact cumulé des ouvrages et développer des stratégies à l'échelle des axes (1D-2)

Evolution : une priorisation des ouvrages à traiter

avant *après*

Effacement du seuil de la Cristallerie St Paul. 87. © SABV

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Milieux aquatiques ***Continuité***

Stratégie du programme de mesures Vienne Creuse

Poursuivre les programmes de reconquête :

- Focaliser les moyens en premier lieu sur la restauration de la continuité au droit des 154 **ouvrages identifiés comme prioritaires**.
- Multiplier les actions ambitieuses de **diminution du taux d'étagement et de fractionnement** à, prioritairement sur les axes à enjeux essentiels, afin d'augmenter la résilience face au changement climatique.
- Restaurer la **connectivité avec les réservoirs biologiques** (enjeu espèces holobiotiques et populations patrimoniales de bivalves)

Actions à mener en parallèle d'une **vigilance accrue pour ne pas dégrader la situation actuelle**.

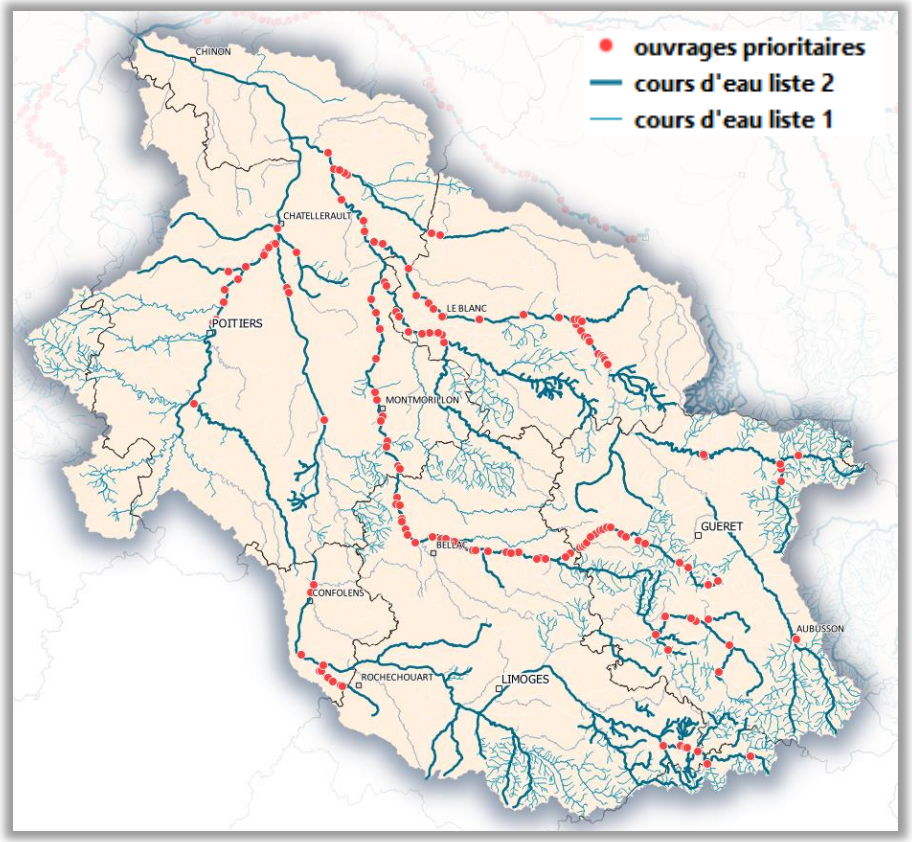

.Liste 2 et ouvrages prioritaires en Vienne Creuse.

PLANS D'EAU

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Milieux aquatiques ***Plans d'eau***

Le projet de SDAGE :

Enjeu : réduire leur impact sur l'hydrologie et la qualité des milieux

Recommandation forte d'**élaborer une stratégie « plans d'eau »** à une échelle adaptée (Sage, dpt, région) : connaissance, réglementation, diminuer les impacts, communiquer,…

Pas de création en ZRE, dans les bassins versants des réservoirs biologiques et dans les secteurs de forte densité de plans d'eau à définir (1E-2)

Supprimer ou déconnecter prioritairement les plans d'eau là où cela est nécessaire pour réduire la pression d'interception des flux (1E-2)

Associer les commissions locales de l'eau (CLE) à ce travail et en communiquer les résultats

Evolution : insiste sur l'**impact des plans d'eau** (*1E*) : limiter et encadrer la création de plans d'eau. Assouplissement pour les plans d'eau piscicoles soumis à autorisation.

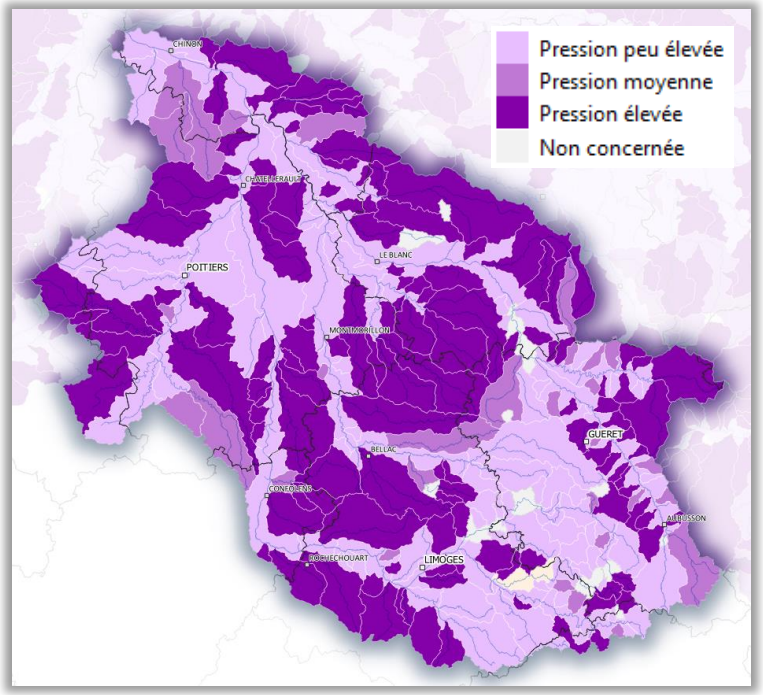

.Pression Interception des flux par les plans d'eau en Vienne Creuse (état des lieux 2019).

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Milieux aquatiques ***Plans d'eau***

Stratégie du programmes de mesures Vienne Creuse

Actions sur les plans d'eau à déployer sur l'ensemble de la commission, en priorisant :

- zones de socle
- têtes de bassin versant
- zones à enjeux prioritaires ciblées dans les Sage.

Développer la déconnexion des plans d'eau sur cours d'eau ou en relation directe avec le milieu, et l'effacement de plans d'eau sans usage.

Appliquer les dispositions et règles des Sage et les stratégies du territoire (stratégies départementales et régionales des services de l'Etat, de l'EPTB de la Vienne, des CTMA,...).

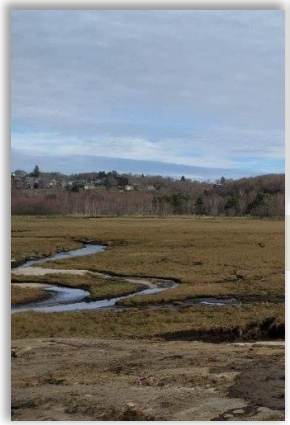

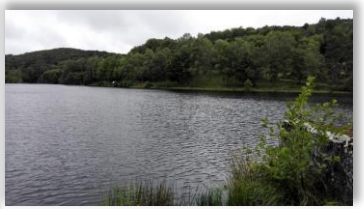

<<< Effacement Peyrelevade. 19. Sources en action. © S. André

Effacement Gué-Giraud. 87. >>> St Junien. Vienne médiane. © S. André

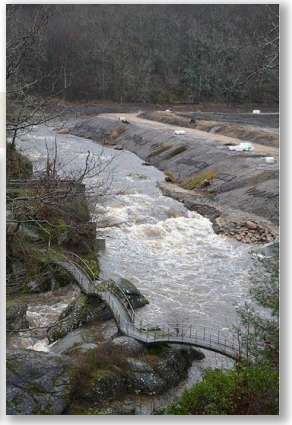

ZONES HUMIDES
ET
TÊTES DE BASSIN VERSANT

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Milieux aquatiques

Zones Humides et Têtes de Bassin Versant

***Le projet de SDAGE**, évolutions*

Enjeu : des milieux à sauvegarder, restaurer et gérer pour la gestion de la ressource en eau et la protection de la biodiversité

Confirme le rôle clef des zones humides, notamment en têtes de bassin versant, et leur intérêt dans l'adaptation et l'atténuation du changement climatique (8B)

Priorise la poursuite des inventaires de ZH pour contribuer à leur préservation par une bonne prise en compte dans les documents d'urbanisme notamment (SAGE et collectivités en charge de l'urbanisme particulièrement concernées)

Renforce le lien avec les documents d'urbanisme ; référence au dispositif de protection « espaces remarquables » (au sens article L.121-23 du Code de l'urbanisme) (8A)

Appelle à une vigilance accrue sur les fonctionnalités des ZH de têtes de bassin versants, en particulier lors de la définition puis de l'instruction de projets

Souligne le rôle des Sage pour une approche territoriale pertinente de l'identification, hiérarchisation, et détermination des actions à mener sur les têtes de bassin versant (objectif d'approche intégrée et cohérente à l'échelle des bassins) (11A)

Prairies du Poilieux. 86. © CEN NA

Réserve Tourbière des Dauges. 87. © CEN Limousin

Contrat Gartempe Creuse. 86. © SYAGC

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Milieux aquatiques

Zones Humides et Têtes de Bassin Versant

Stratégie du programmes de mesures en Vienne Creuse

Restauration et préservation des zones humides, essentielles pour l'hydrologie, prioritaires et à mener en particulier dans les ZHIEP (zones humides d'intérêt environnemental particulier), et ZSGE (zones stratégiques pour la gestion de l'eau).

Sur le bassin du Clain, les inventaires, communaux des zones humides à réaliser au plus vite en application du Sage, afin de prioriser et d'engager les actions sur les territoires identifiés.

Syndicat de la Manse étendue. 37. © D. Laisement

Dans le projet de programmes de mesures Vienne Creuse 2022-2027,
*les **mesures visant à diminuer l'impact des plans d'eau et restaurer les zones humides**,*
notamment en têtes de bassin versant, ont été conçues
***en lien avec l'enjeu hydrologie / partage de la ressource en eau**, objet du prochain atelier.*

Atelier MILIEUX AQUATIQUES

<u>Ces priorités sont l'objet de la consultation</u> :

- ❑ **Les partagez vous ou non ?**
- ❑ **Sont-elles assez ambitieuses ?**
- ❑ **Répondent-elles aux enjeux de votre territoire ?**
- ❑ **Voudriez vous les reformuler ou en ajouter d'autres ?**
- ❑ **Quels leviers pour leur mise en œuvre ?**